

# B

## FORMATIONS

Vendredi 18 mai 2018

### L'ACTUALITE TRIMESTRIELLE EN DROIT SOCIAL

Avec plus de 1500 sessions de formation en droit social dispensées ces 10 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction frôle les 100% de clients « très satisfait ».

#### INFOS PRATIQUES

Animateur :  
Anne-Cécile Perrouty  
Avocat  
Cabinet Blohorn Avocats

Le Blue d'Oc  
120 rue de Thor  
Montpellier

#### LES DATES

Vendredi 18 mai 2018  
De 8h30 à 12h30  
Accueil à partir de 8h10

*La prochaine formation se déroulera le vendredi 21 septembre 2018*

#### LES TARIFS

Convention annuelle  
2018 (4 sessions)

2197€ HT  
*pour les frais d'animation*

866€ HT  
*pour les frais de participation à la conception des supports*

# Blohorn

— A V O C A T S —

EXPERTISE ET STRATÉGIE  
DROIT SOCIAL

Les réformes sociales s'accélèrent ! L'année 2018 est riche en rebondissements. Quelles sont les nouvelles mesures législatives et réglementaires à suivre et analyser ? Quelles sont leur contenu ? Quelles conséquences sont attendues pour les entreprises ? Quid des nouvelles obligations et pénalités ? Leur calendrier ? Les points de vigilance ? Quelles sont les décisions jurisprudentielles à retenir afin de sécuriser les pratiques ? Comment les interpréter ? De nombreuses questions se posent.

### THÈMES

#### L'actualité légale et réglementaire :

- Formation, exécution, rupture du contrat de travail
- Droit de la paye
- Droit pénal du travail
- Contrôle URSSAF
- Hygiène et sécurité au travail/inspection du travail
- Institution représentative du personnel

#### L'actualité jurisprudentielle :

- Revirements
- Confirmations
- Evolutions

#### L'actualité des conventions collectives

### PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'entreprise, responsable service RH, chef de service, collaborateurs spécialisés en droit social, Expert-Comptable

### CONTENU

#### **-Le règlement Européen de protection des données personnelles :**

la mise en application de ce nouveau dispositif

#### **-Vie privée :**

- vie privée du salarié et réseaux sociaux
- les dernières précisions sur les possibilités de consulter des fichiers informatiques dans l'ordinateur professionnel du salarié.

**-Les ordonnances « Macron » :** les dernières modifications apportées par la Loi de ratification

#### **-Projet de Loi Avenir Professionnel :**

- refonte du CPF
- les nouveaux rôles du CEP
- l'aménagement de l'entretien professionnel
- la certification des organismes de formation
- la transformation des OPCA.

**-Maladies professionnelles :** leur prise en charge sera renforcée dès le 1er juillet 2018

#### **Contrat de travail :**

- CDD : le recours répété aux CDD de remplacement ne rend pas la requalification en CDI systématique
- CDD saisonnier : respect du délai de prévenance
- CDD avec un salarié protégé : attention à la procédure ce fin de contrat

#### **Exécution du contrat de travail :**

- Période d'essai : quel impact de la prise de congés payés ou de jours de RTT?
- L'introduction d'un barème de rémunération par accord d'entreprise peut créer des inégalités de traitement

#### **Paie :**

- Bons d'achat octroyés aux salariés : la tolérance de l'URSSAF est remise en cause
- Reçu pour solde de tout compte : précisions sur le contenu
- Congé maternité : le mécanisme de garantie salariale est d'ordre public

#### **Rupture du contrat de travail**

- Les dernières décisions en matière de rupture conventionnelle (point de départ du délai de contestation, exercice du droit de rétractation et régime social de l'indemnité de rupture)
- La présomption d'innocence n'interdit pas de sanctionner des faits issus d'une procédure pénale.

### OBJECTIFS

- Analyser les conséquences des réformes ;
- Dégager des solutions pratiques pour son entreprise ou pour ses clients.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets
- Mise en situation